

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE CORREZE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DAMPNIAT

Délibération n° 2023-03

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20230215-2023-03-DE
Date de télétransmission : 16/02/2023
Date de réception préfecture : 16/02/2023

Nombre de Conseillers:

En exercice 14

Présents 11

Votants 12

Pouvoir de M. MARTY à M. BEYNET

Objet : Demande d'aide financière du collège Amédée Bisch de Beynat.

L'an deux mil vingt-trois, et le quinze février à dix-huit heures quinze, le conseil municipal de la commune de DAMPNIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 02 février 2023

Présents: Mmes et MM BERNARDIE, BEYNET, CHABOT, GALLAND, GODART, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER et POIRIER.

Absents excusés : Mme RAYNAL, M. MARGERIT et M. MARTY

Secrétaire de Séance : Mme CHABOT

Monsieur le maire fait lecture d'un courrier du 16 janvier 2023 du collège Amédée Bisch de Beynat.

Un élève de l'école de Beynat domicilié sur notre commune va bénéficier d'un voyage scolaire et linguistique à Barcelone du 24 au 29 avril 2023.

Monsieur le principal du collège de Beynat nous demande une participions financière pour cet élève sans pour autant en préciser le montant sachant que cout par élève est de 400 €.

Il est proposé au conseil municipal de participer à hauteur de 30% soit 120,00 €

Le conseil municipal, entendu cette proposition et après avoir délibéré décide à l'unanimité d'attribuer à la commune de Beynat une aide d'un montant de 120,00 €.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le maire,

A blue circular official stamp of the Municipality of Dampniat, Corrèze, is positioned over a blue ink signature. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE DAMPNIAT' and 'CORREZE' around the perimeter.

Jean-Pierre BERNARDIE